

BIEN RÉUSSIR SON PASSAGE À LA FIBRE

LES OFFRES
"TRÈS HAUT DÉBIT"
PASSÉES AU CRIBLE

LE PASSAGE DE L'ADSL À LA FIBRE OPTIQUE EST AUSSI RÉVOLUTIONNAIRE QUE CELUI DU 56K À L'ADSL : MAIS LA RÉGLEMENTATION EST COMPLIQUÉE, LES OFFRES AUSSI. VOICI NOS CONSEILS POUR EN DÉMÊLER LES FILS.

Avec la fibre optique, les données ne sont plus transmises en haut débit mais en très haut débit : 100 Mbit/s, c'est cinq fois plus rapide en réception que l'ADSL. Qui plus est, il s'agit d'un débit réel et non pas d'un débit maximum théorique (ATM ou IP) comme celui vanté en ADSL, où plus vous êtes loin du central, plus le débit est faible et moins vous pouvez profiter de certains services comme la télévision ou la haute définition. La transmission ne subit ici aucun affaiblissement.

Malheureusement, tout n'est pas rose pour autant : si l'ADSL peut, en théorie, couvrir presque toute la France, la fibre est cantonnée à certaines zones, en l'occurrence agglomérations, grandes et moyennes. Et encore, une ville comme Paris est loin d'être intégralement couverte. Car l'infrastructure du réseau est chère, ce qui impose aux FAI de regrouper leurs investissements là où il y a le

plus de clients potentiels. Pour donner une idée des sommes en jeu, SFR, qui a récemment racheté Neuf, a planifié 450 millions d'euros d'investissements de 2007 à 2009 et, selon son président Frank Esser, « serait prêt à investir un milliard d'euros (...) pour couvrir 5% des Français d'ici cinq à huit ans, soit dix millions de foyers ».

Les sommes sont si colossales que, sur les sept FAI existants, seuls les gros bras de l'ADSL sont en mesure de proposer une offre fibre : Orange, SFR, Free et Numéricable. Certains d'entre eux se sont même résignés à s'entendre pour accélérer le déploiement de la fibre. Ainsi, Orange et SFR ont récemment décidé de mutualiser leurs équipements au plus près de l'abonné, c'est-à-dire jusqu'au pied de l'immeuble. Concrètement, cela permet à la copropriété d'avoir un seul interlocuteur technique et aux différents propriétaires d'avoir un seul interlocuteur commercial

À SAVOIR

Avec la fibre optique, un film de 800 Mo se télécharge en une minute. Il est possible de regarder la télévision en haute définition (sur un ou plusieurs postes) tout en enregistrant une autre chaîne, en téléphonant, en surfant ou en téléchargeant sur Internet. Autre atout, le temps de réponse pour les jeux vidéo en réseau est quasi nul.

(Orange ou SFR). Free propose de mutualiser les équipements au niveau du NRO, le nœud de raccordement optique, l'équivalent du central téléphonique pour l'ADSL. Enfin, Numéricable et Neuf, devenu SFR, ont conclu un partenariat début 2008 pour mutualiser en partie leur réseau optique et accélérer ainsi le développement de leur offre commerciale.

EN ATTENDANT LE GIGABIT

Les manœuvres ne font donc que commencer en France, et faute de réglementation claire, le déploiement de la fibre avance au ralenti. Pendant ce temps-là, il existe au Japon, depuis le 1^{er} octobre, une offre fibre optique de 1 Gbit/s en réception comme en émission pour 56 \$ par mois, soit environ 40 euros par mois ! Avant de voir cela arriver un jour dans l'Hexagone, l'internaute français va devoir prendre son mal en patience... ☹

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN RACCORDEMENT

VOICI LE PARCOURS DU COMBATTANT POUR AVOIR LA FIBRE. SI LES DEUX PREMIÈRES ET LES DEUX DERNIÈRES ÉTAPES SONT LES PLUS RAPIDES, L'ACCORD DE LA COPROPRIÉTÉ PEUT PRENDRE PLUSIEURS MOIS.

A ▶ VÉRIFIEZ L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE DOMICILE.

Une fois l'offre choisie, rendez-vous sur le site du FAI ou appelez le service client. Indiquez votre numéro de téléphone fixe et votre adresse postale. En cas de réponse positive, remplissez le formulaire d'éligibilité sur le site avec les coordonnées de vos propriétaire et syndic.

B ▶ VOUS RECEVEZ UN MAIL CONFIRMANT

que vous êtes éligible. Si vous êtes locataire, votre syndic et votre propriétaire sont contactés.

C ▶ SI VOUS HABITEZ UNE COPROPRIÉTÉ, l'assemblée générale doit mettre à l'ordre du jour et voter l'accès à la fibre du FAI dans votre immeuble. L'accord est notifié au fournisseur d'accès.

D ▶ SI VOUS ÊTES LOCATAIRE, vous devez avoir l'accord de votre propriétaire. Une fois obtenu, envoyez-le à votre FAI.

E ▶ UN TECHNICIEN PREND RENDEZ-VOUS AVEC VOUS.

F ▶ LE TECHNICIEN INSTALLE ET TESTE VOS ÉQUIPEMENTS en une demi-journée, selon la complexité de l'intervention à réaliser.



► LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le gouvernement s'est fixé un objectif d'au moins quatre millions d'abonnés au très haut débit d'ici à 2012 contre environ cent trente mille aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il a défini un programme encadré par des dispositions votées le 4 août 2008 dans la loi de modernisation de l'économie (LME). Des consultations sur des projets de décrets d'application de ces dispositions ont été menées, elles se sont terminées le 15 octobre. Ces décrets concernent le droit à la fibre optique, le pré-équipement des immeubles neufs en fibre optique, la convention entre les propriétaires et les FAI, l'information de l'État et des collectivités territoriales sur les infrastructures de réseaux implantées. Le dernier décret concerne la couverture du territoire. Si tout se passe comme prévu, ces décrets devraient être publiés d'ici à la fin de l'année 2008. Une piste pour accélérer le déploiement de la fibre serait d'utiliser « les réseaux électriques aériens (...), ce qui permettrait de diviser par deux le coût du déploiement », comme le suggère Éric Besson, le secrétaire d'État à l'Économie numérique. Aux États-Unis, les réseaux électriques aériens représentent 60 % du déploiement des réseaux en fibre optique. Même constat en Corée et au Japon, les deux pays les plus avancés en très haut débit.



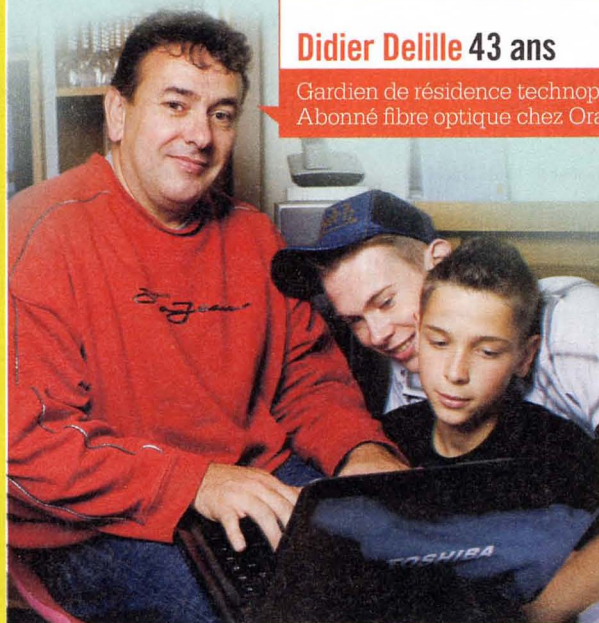
J'habite une résidence à Boulogne-Billancourt comprenant

152 appartements répartis en 14 immeubles et qui a été équipée en fibre il y a un an à peine. Fervent de nouvelles technologies, j'ai tout de suite craqué pour la fibre optique. Comme je suis le gardien de la résidence, j'ai vu toute l'installation de A à Z. L'ensemble a été connecté en trois jours, ce qui est rapide. La fibre arrive dans les sous-sols jusqu'à un boîtier qui la répartit sur les différents bâtiments, des boîtiers étant placés tous les deux ou trois étages. La fibre arrive dans l'appartement où est posé un boîtier de réception que l'installateur place où vous souhaitez. Le décodeur optique fourni se branche sur la Livebox avec un câble réseau classique. Avant, je passais par un autre FAI pour l'ADSL 20 Mbit/s et par Noos pour la télévision. Mon débit réel était de 8 à 12 Mbit/s. Depuis que j'ai la fibre, j'ai vu la différence ! J'ai souscrit une offre 100 Mbit/s dans les deux sens chez Orange. J'ai trois enfants de 21, 18 et 14 ans, quatre ordinateurs portables connectés en Wi-Fi et deux ordinateurs qui assurent la fonction de serveur de jeu Counter Strike. Maintenant, tout le monde peut utiliser les ordinateurs et les deux téléviseurs en haute définition en même temps [option Multi-TV]. Un des téléviseurs est dans le salon, branché à la box, un autre dans la chambre, branché en CPL HD. Le ping de Counter Strike est inférieur à 30 ms alors qu'avant il était de 300-400 ms. Grâce à la fibre, j'ai gagné 30 à 40 euros par mois sur mon abonnement télé. Je suis content de la qualité ainsi que d'avoir économisé de l'argent.



Didier Delille 43 ans

Gardien de résidence technophile
Abonné fibre optique chez Orange



BIEN RÉUSSIR SON PASSAGE À LA FIBRE

LES OFFRES DES QUATRE OPÉRATEURS

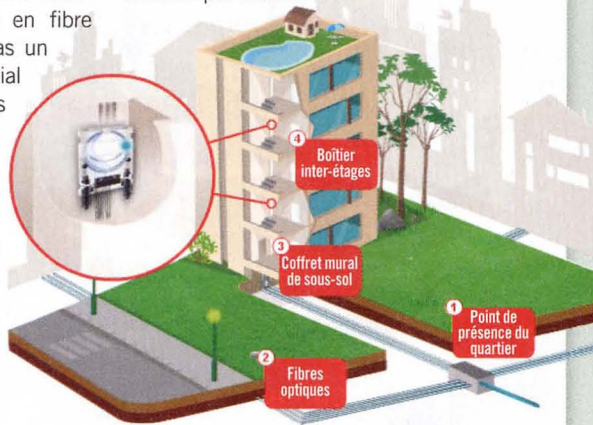
LES OFFRES DE FIBRE OPTIQUE NE SONT PAS TOUTES DE LA PLUS GRANDE TRANSPARENCE, D'AUTANT QUE CERTAINS FAI NE METTENT PAS EN LIGNE LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES.

Si tous les FAI proposent le même débit de réception de 100 Mbit/s, ils sont départagés par le débit en émission. Les meilleures offres sont celles de Free et SFR qui atteignent 50 Mbit/s en envoi de données. Numéricable est en retrait avec seulement 5 Mbit/s. C'est tout de même cinq fois plus rapide que le meilleur débit d'émission des offres ADSL actuelles.

Côté tarifs, Free et SFR sont encore les plus intéressants, avec des abonnements à moins de 30 €. Orange remporte la palme de l'offre la plus chère, avec de nombreux coûts qui, additionnés les uns aux autres, font vite grimper la facture: coût de la box optique, dépôt de garantie du décodeur TV et même les appels téléphoniques hors de France...

Côté installation, les différences sont manifestes. Numéricable propose la solution la moins dérangerante pour la copropriété. Il achemine la fibre jusqu'au pied de l'immeuble où il installe un boîtier (FTTB, Fiber to The Building). L'opérateur utilise ensuite les prises et les câbles coaxiaux déjà installés dans les immeubles de 200 villes. Le fait que l'offre ne soit pas en fibre optique jusqu'à l'abonné n'est pas un défaut rédhibitoire car le coaxial supporte parfaitement de très hauts débits. Orange et SFR, eux, raccordent l'abonné en fibre optique de bout en bout (FTTH, Fiber To The Home). Le boîtier placé en bas de l'immeuble est raccordé à l'infrastructure fibre du réseau. Ensuite, la fibre monte dans les étages jusqu'à des boîtiers de répartition. Free est un

peu un cas à part: il raccorde lui aussi l'abonné de bout en bout. Petite différence qui a son importance: quand Free propose d'équiper un immeuble en fibre, il permet à chaque propriétaire de se faire installer gratuitement et sur simple demande des prises optiques à domicile, même s'il ne souscrit pas à son offre.



Avant même d'examiner les offres, il convient de vérifier si vous êtes dans une zone couverte par la fibre, et plus précisément si votre immeuble ou maison est raccordable au réseau. Pour cela, nous vous conseillons le site www.degrouptest.com ou celui des FAI.

	free	numericable	orange	SFR
Abonnement mensuel (Internet + Tél. + TV)	29,99 €	31,90 € ou 19,90 € si seulement téléphone + Internet	44,90 €	29,90 € à Paris 34,90 € à Pau
Engagement minimal	Aucun	12 mois	12 mois	Aucun
Frais d'accès / de résiliation	0 € / 96 € (-3 €/mois d'ancienneté)	40 € / 40 €	0 € / 0 €	0 € / 45 € (déplacement d'un technicien : 79 € pour 1 h)
Débits réception / émission	100 / 50 Mbit/s	100 / 5 Mbit/s	100 / 10 Mbit/s (+20 €/mois si 100 Mbit/s en émission)	100 / 50 Mbit/s
Technologie	FTTH P2P	FTTB	FTTH	FTTH
Zone de déploiement	Paris, Montpellier, Valenciennes	Plus de 200 villes	Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Lille, Poitiers, Metz, Grenoble, Nantes, Nice	Paris et communes de l'agglomération de Pau
Test d'éligibilité et autres renseignements	Pas de test d'éligibilité http://ftth.free.fr/offre_fibre.html	www.numericable.fr/offre/fibre_optique.php	www.avoirlafibre.com	http://fibre-optique.sfr.fr
Documents téléchargeables	Demande en AG, Convention d'équipement, Attestation d'assurance...	Aucun	Aucun	Demande en AG
Coût de la box optique	0 €	0 €	+3 €/mois	0 €
Appels gratuits	Fixes vers 70 destinations dont la France	Fixes en France et 45 autres destinations	Fixes en France	Fixes en France et 50 autres destinations
Décodeur TV	0 € avec disque dur de 40 Go	+5 €/mois ou +10 €/mois avec disque dur de 160 Go	49 € à l'achat (dépôt de garantie) +5 €/mois pour décodeur Time control avec stockage de 80 h de programmes HD	0 € ou +5 € avec disque dur de 80 Go
Nombre de chaînes gratuites	120	120	69	79
Autres	VoD, TV Perso, Freebox optique avec Wi-Fi ou CPL	VoD, deuxième accès Internet sur le décodeur TV (30 Mbit/s)	VoD, +7 €/mois pour Multiécran TV, possibilité de conserver votre ancien numéro de téléphone	VoD, musiques à télécharger gratuitement, possibilité de conserver votre ancien numéro de téléphone, remboursement des frais de résiliation auprès de votre ancien FAI, +5 €/mois pour Multi-TV